

Modes de transport dans les déplacements domicile-travail

Définition

Il s'agit du rapport entre le nombre d'actifs se déplaçant pour aller travailler principalement en voiture, en transport en commun, avec un autre mode de transport, et le nombre total d'actifs occupés selon leur lieu de résidence.

Pertinence

Les indicateurs des parts modales des déplacements domicile-travail permettent de suivre l'évolution des comportements (recours aux transports en commun et aux modes de transport autres que la voiture) dans un objectif de développement de modes de transport plus économes en émissions de gaz à effet de serre et moins polluants.

Limites et précautions

Ni la longueur ni le temps des déplacements ne sont pris en compte par ces indicateurs qui concernent le principal mode de déplacement utilisé, sans intégrer les possibles combinaisons de mobilité ou les pratiques permettant de réduire le nombre de déplacements individuels. De plus, l'élargissement de la définition des personnes considérées (actifs ayant un emploi) depuis le recensement de 2004 a impacté l'évolution des indicateurs entre 1999 et 2008.

Analyse

La part des transports en commun dans les déplacements domicile-travail est nettement plus faible que celle des autres moyens de transport. En effet, elle avoisine seulement les 10 % en région PACA et les 15 % en France métropolitaine, dans une fourchette allant de 2,7 % dans les Alpes-de-Haute-Provence à 13,6 % dans les Bouches-du-Rhône.

Répartition des modes de transport dans les déplacements domicile-travail en 2010

Source : SOeS - IDDL, INSEE - Recensement de la population

Répartition des modes de transport en %	Autres mode de transport (marche à pieds, deux roues, etc.)	Transports en commun	Voiture
Alpes-de-Haute-Provence	18,9	2,7	78,4
Hautes-Alpes	22,1	3,6	74,3
Alpes-Maritimes	22,8	12,3	64,9
Bouches-du-Rhône	16,1	13,6	70,3
Var	18,0	5,5	76,5
Vaucluse	15,7	3,7	80,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	18,2	9,9	71,8
France Métropolitaine	15,7	14,7	69,6

